

<b>Action 2.1</b>	<b>Développement de l'accueil et de points d'écoute jeunes</b>
-------------------	----------------------------------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<b>Associations, collectivités territoriales (Communauté de communes Moselle et Madon, ville de Toul)</b>
	<i>Personne référente</i>	<b>Coordonnateur CLS</b>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>AXE 2 : SANTE MENTALE</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le diagnostic conduit dans la phase amont d'élaboration des CLS a mis en évidence les situations de mal être, de risque de rupture et de conduites dangereuses (alcool, drogue, cyberdépendance, errance...) vécues par de nombreux jeunes du territoire.</p> <p>Un accueil inconditionnel, anonyme et gratuit, en proximité et dans un cadre socio-culturel a été perçu comme un moyen d'améliorer l'accès aux dispositifs existants spécialisés en particulier ceux portés par le CMP.</p> <p>La création ou le renforcement de points d'écoute jeune est apparu, de ce point de vue, comme une piste à investir par le territoire. Les projets éducatifs d'animation jeunesse portés par les fédérations d'éducation populaire Contrats d'animation jeunesse territorialisée (CAJT) ou par des collectivités en direct qui maillent une partie du territoire sont aussi des points d'appuis possibles.</p> <p>Le point d'écoute jeune n'a pas pour mission d'accompagner les jeunes dans la durée mais d'être attentif aux besoins des jeunes et d'aider à les orienter vers les organisations et les professionnels susceptibles d'apporter des réponses adaptées.</p>	
<b>Lien avec projet régional de santé (PRS)</b>	<p>Pour la maison des adolescents :</p> <p><b>Axe 4 : Parcours</b></p> <p>1/ faciliter l'organisation adaptés aux besoins de santé des enfants et de adolescents Objectif 6 Améliorer l'offre et le parcours coordonné pour les enfants et adolescents présentant une souffrance psychique et/ou des troubles du comportement et assurer le relais à l'âge adulte</p> <p>2/ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et santé mentale</p>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><b>Faciliter l'orientation vers une offre adaptée aux problèmes croissants du mal être des jeunes</b></p> <p>Elargir les possibilités de contacts et d'appréhension des situations de mal être des jeunes en offrant une écoute en proximité</p>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer les points d'écoute jeune existants, en créer de nouveaux	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Il s'agit d'assurer un bon maillage du territoire permettant de repérer des jeunes en souffrance et de les adresser vers les dispositifs adaptés : Centres médico-psychologiques (CMP), Maison des adolescents, Consultation jeunes consommateurs (CJC), Point Écoute Ados du CMP de Toul, ...</p> <p><b>Étape 1:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'attractivité des points d'écoute des Relais Familles à Colombey les Belles et à Vézelize</li> <li>- Développer les dispositifs Accueils jeunes mis en place en Moselle et Madon (animateurs et éducateurs jeunesse qui mènent 30 heures d'accueil jeunes par semaine en soirée répartis sur 9 communes),</li> <li>- Mise en place de permanences éducatives à destination des jeunes et de leurs familles par la MDS de Neuves-Maisons et l'équipe de prévention jeunesse de la communauté de communes Moselle et Madon deux fois par mois.</li> <li>- Développer et formaliser des protocoles d'orientation vers d'autres dispositifs et/ou</li> </ul>	

	professionnels - Développer des représentations positives du champ de la psychiatrie et de la santé mentale chez les acteurs locaux (professionnels et ou bénévoles) <b>Etape 2</b> : proposer la démarche aux CAJT <b>Etape 3</b> : - Mettre en place un point d'écoute jeunes à Toul - Développement des dispositifs d'accueil et d'écoute en Moselle et Madon grâce à la mise en place du CIAS <b>Etape 4</b> : en complémentarité des points d'écoute jeunes, structurer la mise en place d'une antenne de la maison des adolescents sur Terres de Lorraine en 2019 et renforcer les soutiens réalisés par la MDA auprès des partenaires locaux, établissements scolaires (infirmière, médecin...), mission locale, ...	
<b>Partenaires de l'action</b>	Fédérations d'éducation populaire, CAF, CMP, mission locale, maison des adolescents, DDCS, ARS, ...	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)	
<b>Territoire d'intervention</b>	Terres de Lorraine	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Démarrage : 10/2018</i> <i>2019 : étapes 2,3 et 4</i>	
<b>Pistes de financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Estimation globale du fonctionnement de l'antenne MDA : 43 750 EUROS (dont 5 000 € pour la location des locaux si pas de mise à disposition)
	<i>Financeurs potentiels et montants</i>	Les points accueil écoute jeunes (PAEJ) sont labellisés par la DDCS, la maison des adolescents par l'ARS Les 2 dispositifs sont complémentaires Financeurs mobilisables : collectivité territoriale, conseil départemental, DDCS pour les PAEJ, ARS pour les MDA
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	NON	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de processus :</b>  <b>Indicateurs de résultat :</b>	

<b>Action 2.2</b>	<b>Autisme et autres troubles neuro-développementaux : détection des premiers signes chez le tout-petit et promotion de l'inclusion en milieu ordinaire</b>
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<b>A définir</b>
	<i>Personne référente</i>	
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>AXE 2 : SANTE MENTALE</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	L'un des enjeux des politiques publiques est le repérage précoce des troubles du neuro-développement, afin de pouvoir orienter et accompagner au plus tôt les enfants et leurs parents dans leur accès aux soins, dans leurs démarches administratives, et dans leurs demandes d'aides, d'accompagnement et d'aménagement de la scolarisation de l'enfant.	
<b>Lien avec le projet régional de santé (PRS)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Axe 4 : Parcours</b> 1/ faciliter l'organisation adaptés aux besoins de santé des enfants et de adolescents 2/ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et santé mentale  <input checked="" type="checkbox"/> <b>Axe 5 : Autonomie et social</b> 2/ accompagner le développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap dans une logique inclusive  Objectif commun : Mettre en œuvre un parcours coordonné pour les jeunes enfants présentant des troubles du neuro-développement : repérage, évaluation, prise en charge globales précoces	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Améliorer le dépistage et le diagnostic précoce de l'autisme et autres troubles neurodéveloppementaux</b> Renforcer les connaissances et les compétences des professionnels de la petite enfance sur l'accueil et l'accompagner des enfants avec autisme	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place des temps de sensibilisation au repérage, à l'orientation et l'accompagnement des enfants et des familles	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>La CAF propose des formations sur l'accueil des enfants en situation de handicap à destination du personnel des crèches dans le cadre de la coordination petite enfance. En complément, il est important de développer des formations auprès de l'ensemble des professionnels qui, accompagnant les enfants au quotidien, sont en première ligne pour repérer des signes d'autisme : crèches, mais aussi périscolaire, ATSEM des communautés de communes, ...</p> <p>Les objectifs de ces formations visent à présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les signes précoces de l'autisme</li> <li>- l'orientation des familles vers un réseau de diagnostic</li> <li>- les aménagements possibles dans le cadre d'un accompagnement au quotidien</li> <li>- les outils de repérage / dépistage</li> <li>- les structures et les établissements adaptés</li> </ul> <p>Une première phase pilote sera expérimentée sur Moselle et Madon, qui a déjà identifié cette problématique. (accompagnement et formation des professionnels organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs avec le concours de la fédération des Francas de Meurthe-et-Moselle)</p> <p>Ces journées seront aussi l'occasion d'un échange et d'une mise en perspective des projets et des pratiques de chacun.</p> <p>Des réflexions et des expérimentations sont également à mener pour compléter le temps des auxiliaires de vie scolaire (AVS) insuffisant aujourd'hui pour assurer une bonne prise en charge des enfants atteints de ce type de handicap.</p>	

<b>Partenaires de l'action</b>	Ville CCAS Education nationale professionnels de santé libéraux, paramédicaux, PMI	
<b>Public visé</b>	Professionnels de la petite enfance : structures d'accueil du jeune enfant (garderies et crèches), assistants maternelles, assistants familiaux, périscolaire, ATSEM, AVS	
<b>Territoire d'intervention</b>	Territoire Terres de Lorraine	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2019/2020	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	A rechercher
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de processus :</b> Nombre de formations mises en place Nombre et typologie des personnes formées Satisfaction des participants  <b>Indicateurs de résultat :</b> Nombre de professionnels déclarant avoir acquis des connaissances relatives aux troubles neurodéveloppementaux et typologie des connaissances acquises	

<b>Action 2.3</b>	<b>Prise en charge précoce des enfants autistes repérés</b>
-------------------	-------------------------------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input checked="" type="checkbox"/> Action Innovante	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<b>SESSAD Vivre avec l'autisme (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)</b>
	<i>Personne référente</i>	<b>Cyrille CONGRE</b>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>AXE2 : SANTE MENTALE</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le parcours d'une personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA) est jalonné d'étapes pouvant générer des ruptures (diagnostic tardif et délai de prise en charge très long, fin de scolarisation, passage du cap des 20 ans, fin des études et absence de perspectives d'emploi, accès au logement...).</p> <p>L'analyse des besoins fait apparaître une carence de places de SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) sur le territoire Terres de Lorraine.</p>	
<b>Lien avec le projet régional de santé (PRS)</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Axe 4 : Parcours</b>  1/ faciliter l'organisation adaptés aux besoins de santé des enfants et de adolescents  2/ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et santé mentale</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Axe 5 : Autonomie et social</b>  2/ accompagner le développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap dans une logique inclusive</p> <p>Objectif commun : Mettre en œuvre un parcours coordonné pour les jeunes enfants présentant des troubles du neuro-développement : repérage, évaluation, prise en charge globale précoces</p>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><b>Réduire les délais de prise en charge des personnes atteintes d'autisme</b>  Améliorer l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme (enfants, adultes et leurs familles)  Réduire le nombre de situations complexes, de situations de ruptures ou de situations qui ne sont pas mises en œuvre</p>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Développer des solutions innovantes permettant la coordination de l'accompagnement des personnes TSA selon leurs besoins et à toutes les étapes de leur parcours de vie : le Dispositif d'Accompagnement Personnalisé (DAP)</p>	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Des moyens supplémentaires sont attribués spécifiquement au pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) pour le territoire Terres de Lorraine. A titre expérimental, les modalités d'interventions seront celles du Dispositif d'Accompagnement Personnalisé (DAP), dispositif de coordination, permettant de désengorger les listes d'attentes des SESSAD et d'éviter les situations de rupture.</p> <p>Le DAP est conçu comme une plate-forme (Coordinateurs, psychologues et assistantes sociales) qui mobilise les ressources accordées par la MDPH, ses propres ressources, celles des structures existantes et/ou qui fait appel à des partenaires extérieurs, conventionnés et formés aux TSA.</p> <p>Le DAP propose une réponse individualisée permettant d'instaurer une logique de parcours sans rupture à la personne porteuse de TSA. Il permet d'intervenir dès l'annonce d'un diagnostic et tout au long de la vie.</p> <p>Elle s'élabore en étroite collaboration avec les usagers, leur famille et des partenaires.</p>	
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>Professionnels de santé libéraux, paramédicaux, établissements de santé (principalement les centres médicaux psychologiques du CPN), MDPH</p>	
<b>Public visé</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)  <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans)</p>	

<b>Territoire d'intervention</b>	Le PCPE est prévu pour avoir un rayon d'action de 40 km autour de Nancy avec une antenne dédiée au secteur du Terres de Lorraine à partir de janvier 2019	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Démarrage en janvier 2019 avec, à ce jour, les financements jusqu'au 31 décembre 2019 (pérennisation en cours d'étude)	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	131 000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS / 131 000 € pour 2019
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input checked="" type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<b>Indicateurs de processus :</b> Nombre de suivis PCPE-DAP sur le secteur de Toul Partenariat développé avec les acteurs du territoire Terres de Lorraine  <b>Indicateurs de résultat :</b> Nombre d'usagers sortis ou mis en veille du dispositif PCPE/DAP avec solutions viables Typologie des solutions proposées  <b>Méthode d'évaluation envisagée :</b> L'évaluation se fera à partir de bilans (intermédiaire et final) qui seront matérialisés par un questionnaire sur la mise en œuvre du dispositif.	

<b>Action 2.4</b>	<b>Réduction des délais d'attente dans les CMP notamment pour enfants</b>
-------------------	---------------------------------------------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<b>Centre Psychothérapique de Nancy (CPN)</b>
	<i>Personne référente</i>	
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>AXE2 : SANTE MENTALE</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Lors de la phase de diagnostic, l'insuffisance de l'offre santé mentale en ambulatoire a été soulevée.</p> <p>Le problème de l'accessibilité physique par manque de moyen de transport pour certaines personnes a été pointé. Cette difficulté d'accès du fait de l'éloignement des structures est renforcée par la forte activité des CMP présents localement.</p> <p>Les délais de rendez-vous et prise en charge aux CMP notamment pour enfant s'expliquent en partie par l'insuffisance de professionnels notamment pédopsychiatres, l'offre reposant sur un nombre restreint de professionnels, fragilisant les réponses.</p> <p>A souligner l'absence de psychiatre libéral sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Des psychologues libéraux sont installés sur les Communautés de Communes, mais le coût financier des consultations est pointé comme un potentiel frein pour y accéder.</p>	
<b>Lien avec le projet régional de santé (PRS)</b>	<p><b>Axe 4 : Parcours</b>            2/ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et santé mentale            Objectif 03.0 - Améliorer l'accès, la fluidité aux soins et l'accompagnement ambulatoire</p>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Réduire les délais d'attente et de prise en charge, notamment en pédopsychiatrie</b>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Créer les conditions permettant l'accès à un professionnel pouvant contribuer à la prise en charge en santé mentale	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Plusieurs pistes sont identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de psychologue supplémentaire par redéploiement de moyen interne notamment pour guidance parentale au CMP de Toul</li> <li>- Aménager les amplitudes horaires, les jours d'ouverture, réserver des plages de « consultation d'urgence »</li> <li>- Développer l'utilisation de la télémédecine.</li> <li>- Diversifier les lieux de consultation des équipes de CMP :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Valoriser le travail de l'équipe mobile intervenant sur Vezelise / Haroué / Colombey</li> <li>o Mettre en place des consultations dans certaines maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) de façon à moins stigmatiser le soin psychiatrique et promouvoir la santé mentale</li> </ul> </li> </ul> <p>En complément, certaines MSP intègrent une psychologue libérale (MSP de Domgermain, MSP à Haroué)</p>	
<b>Partenaires de l'action</b>	MSP, ...	
<b>Public visé</b>	Personnes en souffrance psychique notamment les enfants présentant des troubles psychiques légers ou graves ou simplement ayant besoin d'un accompagnement psychologique	
<b>Territoire d'intervention</b>	Territoire Terres de Lorraine	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>(date de démarrage, de fin et durée)</i>	

<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Systeme de soins</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus</b> : Description des éléments du projet et de son déroulement (activités, acteurs, structures, moyens et ressources utilisées, méthodes et outils employés...)</p> <p><b>Indicateurs de résultat</b> : ils permettent de répondre à certaines interrogations et notamment l'atteinte des objectifs: qu'est-ce qui a changé? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y-a-t-il un impact?</p> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée</b> :</p>	

<b>Action 2.5</b>	<b>Agir pour le bien être à l'école</b>
-------------------	-----------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<b>Comité Education Santé Citoyenneté inter degrés– BEF du Toulinois Conseils d'écoles, IEN Toul</b>
	<i>Personne référente</i>	<b>Jean Marc LEGRETARD, Mme LEYGONIE</b>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>AXE2 : SANTE MENTALE</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La phase de diagnostic des CLS a mis en évidence la montée des situations de mal être dans les établissements scolaires du second degré.</p> <p>Le climat scolaire est aujourd'hui identifié comme un facteur déterminant du bien être des élèves dans leur quotidien scolaire et dans leur vie d'une manière plus générale. D'autres initiatives de développement des compétences psycho-sociales visant à renforcer la capacité à identifier les émotions, à gérer les émotions, à s'exprimer et communiquer gérer son stress sont de plus en plus fréquemment engagées.</p> <p>L'approche du CESC du BEF de Toul est de favoriser des démarches globales et positives de promotion du bien-être des élèves dans un environnement bienveillant. Le parcours citoyen est un outil qui encourage l'engagement des élèves.</p>	
<b>Lien avec le projet régional de santé (PRS)</b>	<p><b>Axe 4 : Parcours</b> 1/ faciliter l'organisation de parcours adaptés aux besoins de santé des enfants et des adolescents Objectif 1 : Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent Sous obj. 1.1 Mettre en œuvre, dans les lieux de vie des enfants et des adolescents, un plan d'actions coordonnées visant leur bien-être et leur développement en y incluant le soutien à la parentalité</p>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Renforcer les comportements favorables au bien être des jeunes</b></li> <li>- Améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves</li> <li>- Améliorer les conditions environnementales de la scolarité et promouvoir les comportements favorables à la santé des jeunes en développant la prévention et la promotion de la santé dès le plus jeune âge dans les établissements scolaires, primaire comme secondaire.</li> <li>- Éduquer à la santé et accompagner les élèves dans leur parcours éducatif de santé</li> <li>- Développer l'esprit critique et l'autonomie des élèves face à leur santé.</li> </ul>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des actions citoyennes à travers la construction du parcours citoyen et du parcours santé</li> <li>- Favoriser la construction d'une communauté éducative, mettre en place une École qui coopère avec les parents et les partenaires.</li> <li>- Développer en partenariat une dynamique globale de promotion et de prévention de la santé pour des cohortes d'élèves sur un même territoire.</li> </ul>	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Des initiatives multiples ont vu le jour au cours des dernières années dans les collèges et les lycées du territoire dans le sillage de dispositifs nationaux impulsés par l'institution ou à l'initiative des établissements : les établissements (collèges, lycées) agissent à travers des actions sur le climat scolaire (dispositif de médiation par les pairs en particulier avec le soutien de l'Aroéven visant à la résolution non violente des conflits), la gestion des émotions et du stress et l'apprentissage de la fraternité et de l'engagement, d'actions éducatives de la vie scolaire, du CVC, du CVL, du CESC, des référents de santé (infirmières de l'Education nationale, assistants sociaux), d'actions pédagogiques.</p>	

	<p>Sont également développés les programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « le jeu des trois figures » (développement de l'empathie, prévention des violences) : écoles maternelles et primaires, collèges (6<sup>ème</sup>),</li> <li>- « cet autre que moi » (climat scolaire, prévention de la violence, éducation à la responsabilité sexuelle, prévention des discriminations : collèges (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)</li> <li>- « ce je(u) entre nous » : éducation à la responsabilité sexuelle et affective dans un but de prévention des conduites (lycées)</li> </ul> <p>Les contrats locaux de santé doivent au minimum mettre en valeur les réponses engagées sur le terrain au sein des établissements. Ils peuvent aussi être un facteur dynamisant aux côtés des initiatives de l'éducation nationale et des acteurs qui interviennent aujourd'hui à ses côtés sur ces questions.</p> <p>Après quelques années de mises en œuvre, le bénéfice de ces différentes actions est capitalisé en vue d'une diffusion et de transferts de bonnes pratiques entre les établissements du BEF de Toul via la médiation et l'animation du CESC inter degrés et des conseils des écoles.</p> <p>Les actions à mener en CESC inter-degrés seront centrées sur une thématique transversale et globale, la santé et le développement durable à l'aide de la problématique transversale et fédératrice de l'« Hygiène de vie » qui s'inscrit dans le parcours éducatif de santé (PES) et le parcours Citoyen de chaque élève. Il s'agira aussi de mieux identifier les actions conduites et le cas échéant les liens inter établissements sur l'est de Terres de Lorraine qui dépend du BEF de Nancy pour susciter une dynamique dans ce domaine sur le CLS Moselle Madon-Santois.</p>	
<b>Partenaires de l'action</b>	Lycées, collèges, écoles du 1er degré, AOEREVEN	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)	
<b>Territoire d'intervention</b>	Territoire couvert par le bassin d'éducation et de formation du Toulais A vérifier pour la partie Sud Est de TDL qui relève du bassin d'éducation et de formation de Nancy	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p><b>Lancement : 01 septembre 2018</b></p> <p><b>Phasage</b> : définition du plan d'actions par le CoPil CESC inter-degrés le 15 mai 2018 à Colombey.</p> <p>Les actions pédagogiques et éducatives en inter-degrés seront menées de manière concertée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au sein de chaque établissement notamment par le biais des CESC</li> <li>- au sein de temps de rencontres et d'échanges pour tout le bassin (conférences, animations, journées ou semaines à thèmes)</li> <li>- Présentation du plan annuel d'actions à la première réunion CESC-BEF 2018-2019</li> <li>- Interventions des enseignants, des personnels des EPLE et des partenaires au sein des écoles, des collèges et des lycées, à l'Arsenal de Toul.</li> <li>- -Suivi et évaluation des actions par le CoPil</li> <li>- Bilans des actions lors de la dernière réunion du CESC-BEF</li> </ul> <p><b>Restitution prévue le 27 – 28 mai 2019 à l'Arsenal de Toul</b></p>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Actions mises en place grâce au financement partenarial avec l'ARS, le Conseil départemental (subventions annuelles) et sur les fonds propres des établissements.
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Humains : Les enseignants et les personnels des premiers et seconds degrés - équipes de direction des EPLE - IEN - CPE, Médecin et Infirmières de L'Éducation nationale, assistantes sociales – professeurs documentalistes – parents d'élèves – Psychologues de l'Éducation nationale, membres du CESC...

Déterminants de santé visés	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )
	<b>Environnement social</b> <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment ( <i>autonomisation</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> Normes et climat social
	<b>Conditions socio-économiques</b> <input checked="" type="checkbox"/> Niveau d'éducation
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI : les parents, les partenaires sont associés de près et de loin aux actions menées
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions menées et de classes participantes, d'intervenants.</li> <li>- Taux de participation des parents aux différentes réunions</li> <li>- Mise en place concrète du Parcours éducatif de Santé</li> <li>- Amélioration du climat scolaire</li> <li>- <i>Implication des chefs d'établissements et de leurs personnels, du groupe projet et des référents, les partenariats externes de l'Éducation nationale (ARS, Conseil départemental, associations, ...)</i></li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sur les acquis des élèves :</b> plus de lien entre les acquis et plus de sens donné aux apprentissages meilleure progression des acquis.</li> <li>- <b>Sur les pratiques des enseignants :</b> Impacts sur les partenariats avec les familles, les différents partenaires et inter-degrés, dynamisation du travail d'équipe</li> <li>- <b>Sur le leadership et les relations professionnelles :</b> Développement des pratiques collaboratives et du travail en équipe notamment 1er et 2nd degré</li> <li>- <b>Sur l'école / l'établissement :</b> Amélioration du climat scolaire. Dynamisation du CESC inter-degrés</li> <li>- <b>Plus généralement, sur l'environnement :</b> Renforcement du réseau. Développement du principe de coéducation écoles/familles et renforcement des liens établis avec les différents partenaires</li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableaux de bord par action avec évaluation des indicateurs opérationnels.</li> <li>- Evaluations internes des actions : questionnaires aux parents, aux enseignants et aux enfants.</li> <li>- Evaluations en lien avec l'acquisition des compétences du socle commun</li> </ul> <p><b>Liens éventuels avec la Recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche Expérithèque à venir « CESC – Inter-degrés expérimental BEF de Toul</li> <li>- Climat scolaire, site CANOPE • Guides : « Agir sur le climat scolaire à l'école primaire » et « Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée »</li> </ul>